



Rexecode

Institut d'études économiques privé et indépendant créé en 1957, Rexecode a pour double mission d'analyser et prévoir l'évolution de l'environnement macroéconomique des entreprises et de contribuer au débat public sur les politiques économiques en France.

Créé en 2020, son pôle énergie-climat analyse les leviers d'une transition énergétique et climatique efficace.

Contact :

Raphael TROTIGNON
Directeur du pôle énergie-climat
rtrotignon@rexecode.fr
01 53 89 20 76

Le point de vue de Rexecode sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

La SNBC et PPE établissent des trajectoires de décarbonation et d'évolution énergétique indispensables pour donner une vision et une orientation communes aux acteurs économiques. D'une manière générale, ces plans gagneraient à intégrer de manière plus approfondie la nécessaire conciliation entre objectifs climatiques et objectifs économiques.

Nous formulons six recommandations pour progresser dans cette direction :

- renforcer l'analyse de l'articulation entre ce double objectif et les outils de politiques publiques qui permettraient de l'atteindre,
- mieux tenir compte des interactions entre les politiques climatiques et l'économie,
- évaluer l'optimalité de la stratégie de décarbonation de la France à l'aide de différents critères pour juger de son efficacité économique globale,
- donner davantage d'importance à l'objectif de réduction de l'empreinte carbone en réindustrialisant la France,
- développer une politique de l'offre pour soutenir l'innovation et la production bas-carbone,
- clarifier et impulser de nouvelles stratégies de financement, notamment via des partenariats public-privé et l'orientation de l'épargne privée.

En plaçant ces priorités au cœur de sa stratégie nationale, la France peut transformer la transition énergétique en un levier de compétitivité et de souveraineté, tout en jouant un rôle clé dans la décarbonation mondiale.

NB : Ce document est une version courte de notre contribution. Une version complète est accessible à cette adresse :

<https://www.rexecode.fr/l-institut/rencontres-et-debats/rexecode-dans-les-instances/mieux-concilier-decarbonation-et-croissance-economique-dans-la-strategie-climat>

Mieux concilier décarbonation et croissance économique

L'effort de prospective et de définition des objectifs présenté dans les deux documents est utile, instructif et structurant.

L'exercice de prospective proposé par la SNBC et la PPE doit être salué. Ces documents, fruits d'un travail conséquent, offrent une vision commune et un point de référence essentiel pour anticiper les évolutions réglementaires, économiques et environnementales. Ils renforcent la cohérence des politiques publiques, encouragent les investissements et l'innovation, et soutiennent la transformation des systèmes économiques.

Toutefois, il est crucial d'articuler les objectifs de décarbonation avec ceux de croissance économique. Une double soutenabilité, économique et environnementale, est indispensable. Ni une croissance à tout prix ni une décarbonation ignorante des attentes sociales ne garantiront une prospérité durable.

Cette recommandation d'ordre général que nous formulons se décline en six voies d'amélioration plus concrètes que nous évoquons brièvement ci-après. Ces recommandations s'appuient notamment sur des travaux développés au sein de Rexecode ces dernières années, rappelés en bibliographie.

Voie d'amélioration #1 : renforcer l'analyse de l'articulation entre les objectifs visés et les outils de politiques publiques qui permettraient de les atteindre.

La transition énergétique repose sur des décisions décentralisées d'acteurs variés (entreprises, ménages, collectivités), que l'État peut orienter via des politiques publiques. Leur efficacité dépend de leur articulation avec les comportements économiques. Une analyse approfondie de cette interaction est essentielle pour mieux calibrer objectifs et outils de décarbonation.

En étudiant de manière fine ces interactions, il serait vraisemblablement possible de mieux calibrer à la fois les objectifs et les instruments de la décarbonation, en veillant à ce qu'ils soient cohérents et complémentaires. Une telle démarche pourrait également permettre d'identifier des synergies entre politiques publiques, par exemple entre soutien à l'innovation et fiscalité verte, pour en maximiser l'efficacité.

Voie d'amélioration #2 : mieux tenir compte des interactions entre les politiques climatiques et l'économie.

Les politiques énergétiques et climatiques s'inscrivent dans un système économique global par nature complexe, régi par la recherche de l'atteinte d'objectifs multiples, comme l'emploi, le pouvoir d'achat, la compétitivité ou encore la stabilité des prix.

Pourtant, la SNBC et la PPE explicitent peu leurs impacts sur des variables clés comme l'inflation ou la croissance, s'appuyant sur un modèle unique dont les limites peuvent être questionnées. Par exemple, l'articulation entre trajectoires de décarbonation et compétitivité internationale reste floue, comme si l'économie française évoluait indépendamment des dynamiques mondiales.

Une meilleure intégration des dimensions économiques et des stratégies étrangères permettrait de concevoir des scénarios plus réalistes, et d'identifier d'autres leviers d'action plus à même de réconcilier les objectifs climatiques et économiques, tout en minimisant les effets indésirables des leviers actionnés

Voie d'amélioration #3 : évaluer l'optimalité de la stratégie de décarbonation de la France à l'aide de différents critères pour juger de son efficacité économique globale.

Pour atteindre ses objectifs climatiques efficacement, la France doit prioriser ses efforts de décarbonation selon des critères d'optimalité, notamment le coût par tonne de CO₂ évitée. Cela implique de cibler les secteurs et les actions au sein de chaque secteur où les réductions sont les moins coûteuses et d'affiner les outils publics pour qu'ils soutiennent spécifiquement l'adoption de ces solutions optimales.

Cependant une vision trop étroite, limitée au coût immédiat par tonne évitée, doit être élargie. Les baisses tendancielles des coûts technologiques, les synergies industrielles, les potentiels effets d'échelle et d'apprentissage, les ruptures technologiques futures sont autant de facteurs à intégrer. Des solutions, a priori plus coûteuses à court terme, pourraient être développées et exportées vers des pays très carbonés, ce qui renforcerait simultanément l'impact climatique mondial et l'économie française.

Voie d'amélioration #4 : donner davantage d'importance à l'objectif de réduction de l'empreinte carbone en réindustrialisant la France.

Réduire les émissions mondiales de CO₂, où qu'elles aient lieu, est essentiel pour lutter contre le changement climatique. La France peut jouer un rôle clé en réindustrialisant son économie pour produire, de manière décarbonée, des biens aujourd'hui importés de pays à forte intensité carbone. Grâce à son mix électrique très peu carboné et à son potentiel en énergies décarbonées, cette stratégie réduirait son empreinte carbone nationale et renforcerait sa souveraineté économique.

Les politiques actuelles de tarification du carbone, bien qu'efficaces pour limiter les émissions locales, pèsent sur la compétitivité des entreprises françaises face à des régions concurrentes moins contraintes. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), en cours de mise en œuvre, ne résout malheureusement pas pleinement ce problème, voire de façon contre-intuitive contribue à l'aggraver.

La SNBC et la PPE devraient mieux intégrer cet enjeu et proposer des mesures favorisant la compétitivité et la production décarbonée locale pour maximiser l'impact climatique mondial de la France.

Voie d'amélioration #5 : développer une politique de l'offre pour soutenir l'innovation et la production bas-carbone.

Les politiques climatiques doivent équilibrer soutien à la demande et développement de l'offre technologique de décarbonation. Subventionner la demande pour les solutions de décarbonation stimule la transition, mais si cette demande est comblée par des importations, cela aggrave déficit commercial, empreinte carbone et dépendance.

Pour éviter ce déséquilibre, le développement stratégique d'une véritable politique de l'offre est nécessaire. Cela implique de renforcer le soutien à l'innovation, à la production et au déploiement de technologies bas-carbone sur le territoire français. C'est la voie suivie par les Etats-Unis et la Chine.

Les documents de la SNBC et de la PPE devraient accorder une place centrale à ce type de stratégie industrielle. Une telle approche transformerait la décarbonation en une opportunité de conquête économique, plutôt qu'en un simple coût.

Voie d'amélioration #6 : clarifier et impulser de nouvelles stratégies de financement, notamment via des partenariats public-privé et l'orientation de l'épargne privée.

La transition énergétique nécessite des investissements massifs, que nous avons estimés entre 60 et 80 milliards d'euros par an, en plus des investissements tendanciels. Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, où les réductions de dépenses et la limitation de l'endettement sont prioritaires, il est essentiel de définir une stratégie de financement réaliste pour mobiliser ces montants sans fragiliser un peu plus une équation budgétaire de l'Etat déjà extrêmement tendue.

Trouver une solution à cette équation complexe requiert de diversifier les sources de financement et de maximiser l'effet de levier des fonds publics. Par exemple, des partenariats public-privé (PPP) peuvent être utilisés pour partager les risques et attirer des capitaux privés. L'Etat pourrait également jouer un rôle de garant plutôt que de principal investisseur, comme cela a été le cas avec les prêts garantis par l'Etat (PGE) pendant la crise sanitaire.

Par ailleurs, il serait opportun d'orienter davantage l'épargne privée vers le financement de projets productifs et « verts ». Cela pourrait passer par des incitations à investir dans des fonds de développement industriel et de transition, et par l'essor des outils déjà en place comme les obligations « vertes ».

Conclusion

Les enjeux climatiques imposent des transformations radicales de nos systèmes économiques et sociaux. Ces mutations ne peuvent réussir que si elles s'appuient sur une stratégie cohérente et intégrée. La SNBC et la PPE constituent dans cette optique des cadres de réflexion précieux. Ils gagneraient cependant à intégrer de manière plus approfondie la nécessaire conciliation entre objectifs climatiques et objectifs économiques, en particulier de croissance et de compétitivité, afin de permettre une meilleure articulation d'objectifs climatiques élevés avec les aspirations à la progression du niveau de vie de l'ensemble de la population. L'un ne peut durablement aller sans l'autre.

La transition énergétique et climatique est parfois vue comme un fardeau, elle peut aussi devenir un levier de croissance pour la France. Cela suppose de dépasser les visions qui opposent systématiquement environnement et économie, pour embrasser une stratégie plus ambitieuse et plus globale. Une meilleure articulation entre objectifs climatiques et politiques publiques, une intégration plus fine des dynamiques économiques nationales et internationales, une politique de l'offre technologique forte, et une clarification des stratégies de financement sont autant de pistes pour réussir cette double transformation.

La France peut jouer un rôle moteur au niveau mondial en s'appuyant sur ses atouts, un mix électrique décarboné et un potentiel important de développement de technologies innovantes. En tirant parti des opportunités qui se présentent dans cette décennie cruciale pour l'action climatique mondiale, elle peut non seulement répondre au défi climatique, mais aussi renforcer son influence économique et sa souveraineté industrielle. Cette conciliation d'objectifs gagnerait ainsi à être placée plus fermement encore au cœur de la stratégie nationale.

Ces constats, bien que formulés à l'échelle française, s'appliquent tout autant au niveau européen, où de nombreux textes encadrant la transition énergétique et climatique sont décidés. L'Union européenne joue un rôle central dans la définition des objectifs climatiques et la régulation des marchés. Il serait donc pertinent que la France, forte de ses spécificités et de ses ambitions, plaide pour des inflexions similaires à celles défendues dans ce document à l'échelle européenne. En promouvant une meilleure articulation entre objectifs climatiques et compétitivité économique, une politique industrielle renforcée, et des mécanismes de financement innovants, la France pourrait contribuer au repositionnement de l'Union face aux stratégies ambitieuses des États-Unis et de la Chine dans ce domaine.

Bibliographie

- [La réindustrialisation de la France serait favorable à la décarbonation mondiale](#)
- [Faire de la décarbonation un levier de croissance : La France face aux stratégies mondiales pour le climat](#)
- [Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières: une menace pour la réindustrialisation ?](#)
- [Enjeux économiques de la décarbonation en France: une évaluation des investissements nécessaires](#)
- [Les entreprises européennes face à la crise énergétique: efficacité des soutiens publics et compétitivité : Comparaison Allemagne, Espagne, France, Italie](#)
- [La compétitivité française en 2023: le déficit extérieur se réduit mais l'attractivité plafonne](#)
- [L'essor du numérique est favorable à la croissance et à la réduction de l'empreinte carbone de la France](#)
- [Des fonds d'investissement à capital garanti pour soutenir la vague d'investissement nécessaire à la transition écologique et la croissance](#)